

Présentation du livre
Ismaïl Urbain, d'Égypte en Algérie
au Centre culturel algérien
le mercredi 15 septembre 2021

Mise en ligne le 27 septembre 2020

Avant-propos de Sakhr Benhassine

Je suis heureux d'avoir été choisi par mes amis, Naïma Lefkir Laffitte et Roland Laffitte, comme modérateur. Nous sommes là parmi vous au Centre culturel algérien pour la présentation de leur ouvrage en deux tomes qui retrace la vie chargée d'Ismaïl Urbain. Naïma et Roland ont jugé bon de confier leur labeur à ma compagne, ici présente, Myra Prince, afin qu'il soit publié par les Éditions Geuthner. Et c'est donc en tant que modérateur, éditeur et ami que j'ai accepté cette invitation.

Il s'agit d'un livre d'histoire. Or l'Histoire n'est en aucun cas du passé ; elle continue de s'écrire tant qu'il y aura des humains pour la vivre. Ces causes, son vécu, ses conséquences subis par les gens en sont la meilleure preuve. Ainsi donc, lire l'Histoire c'est comprendre le présent, voire même entrevoir l'avenir. Non pas dans ses détails mais sûrement dans ses grandes lignes.

Notre propos ici est de retracer la vie d'une figure de l'époque ; un métisse Franco-Guyanais, saint-simonien et musulman algérien, qui a joué un rôle très important sur le plan intellectuel lors de la conquête de l'Algérie au 19^e siècle.

Il est des terres qui attirent les regards, les convoitises, et tout ce que cela charrie de convois destructeurs de vies humaines et briseurs de paix entre les peuples. L'Algérie en fait partie. Elle a, à travers l'Histoire et depuis l'Antiquité, dû subir les assauts répétés de ceux qui se croyaient puissants au point que leurs propres terres ne leurs suffisaient plus et qu'ils pensaient nécessaire d'aller conquérir d'autres contrées pour y replanter leurs concitoyens en leur promettant d'y trouver des richesses inespérées...

Je laisse Naïma nous offrir un survol de quelques-uns de ces élans conquérants et de nous tracer quelques traits de la personnalité d'Ismaïl Urbain, le sujet principal de notre rencontre :

Intervention de Naima Lefkir-Laffitte :

Ismaïl Urbain, un Guyanais algérien

Rappel historique d'un parjure

Juin 1827 : Alger est sous blocus français, après le refus du Dey Hussein de faire des excuses au consul français à Alger dans l'affaire spacieuse du « coup d'éventail ».

Juin 1830. Quelques semaines avant la funeste date du débarquement, un tract est distribué sous le manteau à Alger, par les soins du consul de France à Tunis, Matthieu de Lesseps, le père du constructeur du canal d'e Suez. Le texte est rédigé en arabe par l'orientaliste Silvestre de Sacy, ancien de la campagne d'Égypte, et Amédée de Clermont-Tonnerre. Nous lisons :

Nous, les Français, vos amis, partons pour Alger.

Nous allons en chasser les Turcs, vos tyrans, qui vous persécutent, qui vous volent tous vos biens et les produits de vos terres, et qui ne cessent de menacer vos vies.

Nous ne conquérons pas la ville pour en demeurer les maîtres. Nous vous le jurons par notre sang. Soyez unis à nous, soyez dignes de notre protection, et vous régnerez, comme autrefois, dans votre pays, maîtres indépendants de votre sol natal...

On a sorti des cartons les plans établis par le colonel de génie Vincent Yves Boutin, envoyé par Napoléon, entre 1807/1808 comme agent secret étudier les failles de la défense algérienne pour une occupation. Napoléon voyant la Méditerranée comme « un lac français ».

Le 13 juin 1830, 37 000 hommes débarquent dans la presqu'île de Sidi-Fredj, à 28 km à l'Ouest d'Alger. Ils ignorent tout de ce qui les a amenés sur cette terre dont ils ignorent tout du pays, de sa géographie et de ses gens : langue, mœurs, religion, etc.

Dès lors, se met en place un système de domination, de refoulement et d'oppression des populations algériennes, couronné après cinquante ans de guerre honteusement qualifiés de « campagnes de pacification », par le Code du 28 juin 1881 qui couronne le régime discriminatoire de l'Indigénat.

Ceci, au moment même, où s'inscrit au frontispice de tous les bâtiments publics la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Avec ce régime scélérat, gravé dans le marbre de la loi, existent deux types de Français : d'un côté des citoyens libres, de l'autre des sujets sans droits, soumis à un régime civil et répressif d'exception,

régime qui ne prendra fin dans les faits qu'avec l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Dans son édition du 20 mars 1830, le journal progouvernemental *La Gazette de France* nous explique qu'il s'agit

d'assurer l'honneur de la couronne, de délivrer la France et l'Europe du triple fléau que le monde civilisé s'indigne d'endurer encore ; la piraterie, l'esclavage des prisonniers et les tributs qu'un État barbare impose à toutes les puissances chrétiennes.

Dans le même temps, le prince de Polignac adresse une lettre à l'ambassadeur de France à Vienne le comte de Raynal, dans laquelle il précise les suites du débarquement :

la seule résolution que le roi ait arrêtée à ce sujet est de ne quitter cette contrée qu'en y laissant un ordre de chose qui préserve à jamais l'Europe du fléau de l'esclavage des Chrétiens, de la piraterie et de l'exigence pécuniaire des deys.

On escamote l'objet du litige du moment : le refus de la France d'honorer ses dettes pour les blés fournis en 1798 par les Algériens à l'armée d'Orient de Napoléon.

Allons un peu plus loin dans l'Histoire

19 octobre 1541, Charles Quint, Maître du Monde de l'époque :

Il est empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, souverain des Flandres, de l'Autriche et des colonies d'Amérique, dirige en personne une flotte de 75 galères et 451 navires de transport confiés à Andréa Doria, l'un des plus illustres amiraux, secondé pour le commandement des 12 330 matelots des galères, par le redoutable capitaine général bernardin de Mendoza. Les chefs des corps de débarquement sont des noms que l'Histoire a retenus comme ceux de grands chefs de guerre : Fernand Cortez, le cruel conquérant du Mexique, le duc d'Albe, don Pedro de Tolède, Ferdinand de Gonzague, Fernand de Cordoue, Camille Colonna, Augustin Spinola, Antoine Doria. Ils ont sous leur ordre 22 000 hommes.

Sa composition internationale, préfigure les modernes forces d'intervention que nous connaissons depuis janvier 1991.

Ils sont venus :

6 000 d'Allemagne, 5 000 d'Italie, 6 000 d'Espagne, 3 000 de tous les autres pays chrétiens, terme utilisé à l'époque pour désigner ce qu'on appelle aujourd'hui, la communauté internationale.

La Maison de l'empereur fournit un renfort de 1500 cavaliers et de 200 gardes. 150 officiers de la noblesse et 150 chevaliers de Malte participent également aux opérations.

Ils débarquent à Alger le 23 octobre 1541. Deux jours plus tard, une tempête et des torrents de pluie anéantissent tout : poudres, armes, vivres. Les vagues s'amuse avec les coques disloquées, les mâtures démantibulées, les cadavres broyés des hommes et des chevaux...

Et rapidement d'autres tentatives, toutes échouées :

Celle de l'amiral de Beaulieu au nom de Louis XIII

En 1663, Louis XIV envoie le duc de Beaufort bombarder la ville. Il récidive 25 ans plus tard, en 1688 avec d'Estrées.

Duquesne et Tourville connaissent le même sort.

Les Danois s'en mêlent en vain.

En 1775, 1783, 1784 les Espagnols s'entêtent, ce sera trois coups d'épée dans l'eau...

Les Anglais se lancent à l'assaut d'Alger en 1816 avec lord Exmouth à la tête d'une flotte de vingt vaisseaux, armés de cinq cent soixante canons, aidés par une flottille alliée de cinq frégates et une corvette hollandaise. Echec complet.

Six ans avant le débarquement français la Royal Navy récidive avec l'amiral Neal. Re-échec complet.

Parcours d'Ismaïl Urbain

Fermons la parenthèse de ce rapide plongeon dans l'Histoire et revenons à *L'Orient d'Ismaïl Urbain d'Egypte en Algérie*.

Quand on évoque l'Algérie, on ne peut occulter 132 ans d'occupation et de colonisation de peuplement européen, de mise à l'écart d'un peuple et de sa négation dans l'Histoire par la seule mention de quelques évènements comme les massacres du 8 mai 1945, ceux du 17 octobre 1961 à Paris et 1954 /1962, ces 8 ans d'une guerre autant asymétrique que meurtrière.

Pour saisir l'ampleur de cette tragédie de l'Histoire contemporaine, nous nous sommes immergés dans cette période à travers le personnage complexe d'Ismaïl Urbain dont l'histoire personnelle est en résonance avec l'Histoire en marche.

Son être au monde concentre des questions primordiales posées en son temps et qui perdurent : esclavage, colonisation, rapports entre Orient et Occident, Islam, Christianisme, Judaïsme.

Questions qu'il affronte comme Saint-Simonien, dans l'idée de l'unification de la famille humaine.

Au moment du débarquement français en Algérie, à une époque tout particulièrement riche de conflits et de jaillissements d'idées, le Saint-Simonisme en est une des manifestations majeures des plus avant-gardistes. Notamment dans sa geste orientale des années 1832-1836.

Ce qui nous permet de nous placer dans un univers à hauteur d'hommes, hors des études historiques désincarnées.

Notre ouvrage se présente en deux tomes. Le premier part du contexte géopolitique de la naissance d'Ismaÿl Urbain, passe par le voyage en Orient et se termine sur son intermède parisien de 1836/1837.

Le second est entièrement consacré à l'Algérie.

En 1837, Prosper Enfantin écrivait au roi Louis-Philippe :

Le passé ne fournissait qu'un mode d'expansion, la guerre, nous sommes plus heureux, et sans conquête, sans colonies, nous pouvons mêler le sang des peuples.

Il ne fait que généraliser au Monde extra-européen ce qu'affirmait avant lui le père du Saint-Simonisme, Saint-Simon

« S'il s'agissait d'incorporer un autre peuple à la France, celui-ci devrait de son côté, tout comme le peuple français du sien, manifester chacun des leurs, leur vœu par une déclaration expresse »

Or les Saint-Simoniens ont accepté le fait accompli de la conquête. Le fil conducteur de notre questionnement étant le suivant : comment et pourquoi ils ont accepté ce fait accompli, qu'elles en furent les conséquences funestes et les leçons à en tirer.

Mais tout d'abord qui est Ismaÿl Urbain, quel est le contexte géopolitique de sa naissance ?

Nous sommes dans la Guyane bouleversée par les guerres de la Révolution et de l'empire, où elle change plusieurs fois de maître et où l'esclavage, aboli en 1794, est rétabli en 1802, durcissant encore le statut des « Gens de couleurs », ce qui concerne particulièrement Urbain.

Né dans la nuit du 31 janvier 1812, d'un père blanc, Urbain Brue, armateur de la Ciotat installé à Cayenne, et d'une mère née esclave, Gabrielle Apolline. Les lois de l'époque l'excluent de toute reconnaissance paternelle : c'est ce qu'il appellera sa double tache originelle.

Pour tout viatique patronymique, il reçoit les noms suivants : Thomas Urbain Apolline.

Paradoxalement, ce sont ces lois iniques qui lui ont servi d'aiguillon pour sortir de la relégation, briser les chaînes de la pesanteur raciale et faire de lui le personnage qu'il est devenu pour être, très jeune écouté des généraux, conseillers des princes, et, dirait-on aujourd'hui lanceur d'alerte dans la presse et ailleurs.

Le climat de guerre qui prévaut dans la région Caraïbe n'est pas propice pour les affaires. Son père quitte la Guyane, retourne en France, l'emmène avec lui. Il a 8 ans.

Il le place dans une pension avec interdiction absolue de mentionner sa filiation. Urbain y restera jusqu'au bac. Brillant élève, il est destiné à devenir médecin.

1830, Marseille est aux premières loges des préparatifs de l'expédition d'Alger. Urbain a d'autres soucis, l'avenir de ses études de médecine compromis, son retour à Cayenne.

Tous ces bruits de guerres qui se préparent alarment son père qui craint pour ses affaires. Il décide de le renvoyer en Guyane s'occuper des reliquats d'affaires qu'il y avait laissés.

Passée l'émotion des retrouvailles avec sa famille, Urbain déçante. Il est confronté à la dure réalité de la société coloniale et esclavagiste. Il retourne à Marseille au bout de quelques mois, meurtri mais riche de la connaissance d'une réalité oppressante à laquelle il a échappé jusque-là.

En témoigne son poème où il transpose ces horreurs dans la nature elle-même :

J'ai été épouvanté par les cris de tes tigres, par le sifflement de tes serpents,

Et les ronces m'ont fermé l'accès des sombres arcades de tes forêts.

Il n'y retournera plus.

Revenu à Marseille à l'été 1831, il participe au mouvement républicain dans l'atmosphère brûlante des suites de la Révolution de Juillet. Puis, guidé par un ami de collègue, il se rapproche de la religion saint-simonienne qui a rompu avec le républicanisme violent et dont la devise, « De chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres », l'enchanté et le met en ébullition.

Il fait sa profession de foi saint-simonienne en janvier 1832, monte à Paris en mai et rencontre, lors de la piquante Retraite de Ménilmontant, où il est admis en juillet, une véritable famille, dont toute l'intelligentsia européenne est curieuse et ne dédaigne pas de s'y frotter.

Urbain entretient de riches rapports avec le chef du mouvement Prosper Enfantin, et l'un de ses théoriciens, Gustave d'Eichthal, issu d'une famille de banquiers juifs convertis au catholicisme. Ils seront ses deux mentors.

Désormais, Gustave d'Eichthal et Thomas Urbain formeront le couple des deux proscrits : le Juif et le Noir.

Après l'interdiction de l'association et l'arrestation de ses chefs en août 1832, nous participons avec lui aux missions prolétaires à Lyon et dans le Midi puis en 1833, à la recherche de l'association Orient/Occident, dans un voyage en Turquie puis un séjour de trois années en Egypte fertile en péripéties pittoresques et sensations nouvelles, porteur de riches leçons politiques. Elles dépassent, dans le projet l'expérience de la coopération technique avec l'administration de Mohammed Ali, l'effritement du rêve originel et l'échec des projets du canal de Suez et du barrage du Nil. Sa conversion à l'Islam, par laquelle il devient Ismaÿl, lui confère pour le reste de sa vie une place à part dans la famille saint-simonienne.

Dès l'Égypte, Urbain rêve d'une tribune dans la presse pour faire connaître l'Orient en France. Ses quelques succès en ce domaine lors de son retour à Paris en 1836, ne lui donnent aucune sécurité matérielle. La vie de bohème ne dure qu'un temps et la misère lui tend les bras.

C'est là qu'intervient de la ville d'Ems Gustave d'Eichthal, par une longue lettre qui le met devant la cruelle réalité : celle d'un déshérité de la société qui ne peut laver ses « taches originelles » qu'en payant le prix du sang. En s'engageant, comme un Lamoricière, dans l'armée d'Afrique.

Urbain n'a aucune envie de cette carrière. Il rêve de littérature, de poésie, de théâtre... Mais son mentor le tance :

En Orient, vous répareriez les torts de la naissance en vous faisant mamelouk d'un homme. En Occident, il faut vous faire mamelouk de l'État.

L'Algérie ne compte pas alors parmi les préoccupations d'Enfantin et de ses disciples, même si elle tient une grande place dans la vie politique française depuis le blocus d'Alger. Tout au plus n'y voient-ils qu'un nouveau théâtre d'apostolat saint-simonien.

Urbain débarque à Alger en avril 1837, comme interprète militaire, au moment de la signature du traité de la Tafna entre Abd el-Kader et Bugeaud.

Il découvre une ville défigurée par les nouveaux maîtres, et peste contre Alger qui n'a plus rien d'oriental.

Ses deux premiers articles publiés par le journal *Le temps* donnent le ton critique de ses observations sur la colonisation en marche.

Ses amis lui conseillent de modérer ses propos. L'un d'eux lui écrit :

Je ne m'étonne pas que tu te trouves désorienté dans ton Orient puisque les aimables français sont passés par là.

Il est probable qu'à la fin du compte, nous aurons ce que nous méritons, c'est-à-dire, qu'Abd el-Kader nous mettra dedans, ou plutôt dehors.

Urbain emporté par son romantisme, il s'imagine pouvoir concilier les deux camps ennemis, Français et Algériens. Il en parle souvent au général Bugeaud dont il est le secrétaire civil à Oran.

Ce dernier le traite de tête à illusions.

En 1838, il est nommé à Constantine, à peine conquise, où à part la garnison, les Européens ne sont pas admis.

Il entre alors vraiment dans la société algérienne, assume les tâches d'administration des dites Affaires indigènes, porte le costume algérien, se mêle comme Musulman à la vie quotidienne, et épouse devant le cadî malikite une femme du pays, Djeyhmouna bent el-Zbiri dont il aura une fille, Béïa.

Toute sa vie sera désormais inscrite dans l'histoire de la France et de l'Algérie.

Il est de toutes les campagnes militaires aux côtés des généraux dans l'est, l'Ouest, au centre et dans le Sud. Il en rendra compte....

Les portes de fer avec le duc d'Orléans.

Il est aux côtés du duc d'Aumale, lors de la prise de la Smala de l'Emir, épisode qui lui laisse un sentiment amer :

C'était un grand spectacle de tristesse que ce champ de bataille, encombré de femmes suppliantes, d'enfants effrayés, de cadavres, de fuyards, de troupeaux. J'ai bien vu là que la guerre n'est qu'un jeu, d'autant plus horrible qu'il est sanglant et aveugle.

Dans son fameux tableau, Horace Vernet le place en son centre auprès du duc d'Aumale, mais sans arme :

J'ai voulu, confiera le peintre à Gustave d'Eichthal, dans tout cela, qu'il y eut un homme utile.

Je laisse à Roland Laffitte le soin de parler de son rôle sous l'Empire. Urbain est sans conteste une figure originale dans le courant saint-simonien mais aussi dans le personnel militaire, politico-administratif et médiatique français en Algérie.

Au terme de sa vie, retournant à Alger en 1882, pour « y mourir tranquillement et dignement », selon ses propres termes, il fait ce bilan amer de 50 ans d'occupation française :

Chez les Européens, on déteste les Espagnols, là les Italiens, ceux-ci n'ont pas craint de se mettre à la remorque de certains Germains et ont créé le parti des Anti-Juifs. On compte pour rien les Musulmans qui

s'éloignent de nous de plus en plus et attendent avec la résignation du fatalisme l'heure de la vengeance.

Transition de Sakhr Benhassine

Ce sont donc les hommes qui font l'Histoire. Ils sont alors soit des acteurs positifs, comme le fut Ismaÿl Urbain, soit négatifs, comme le furent lesdits « conquérants », ou bien encore des passifs qui suivent la « raison d'État » et qui en subissent des conséquences non escomptées, comme l'étaient les colons ou, pire encore, les pauvres gens dont les terres ont été ravies alors qu'ils vivaient dans la quiétude et qui furent contraints à résister, par les armes ou par la résistance passive exprimée de diverses manières, à leurs agresseurs. Les Saint-simoniens, dont Ismaÿl Urbain faisait partie, furent de cette catégorie. Ils s'adressaient d'avantage aux 'puissants' qu'aux faibles. Mis devant le « fait accompli », celui de la conquête effective de l'Algérie par la France, ils devaient déployer des efforts intellectuels colossaux, tant sur le plan humain que politique, pour faire de cette « colonisation », extrêmement violente et suprématiste, une cohabitation pacifique et constructive. Pour eux la France et l'Algérie avaient tant à partager : la modernité, pour l'une, et la tradition, pour l'autre ; dans un climat d'entente sur une terre qui pouvait accueillir tout ce monde. Tel était l'état d'esprit des Saint-simoniens, comme nous l'expliquera Roland :

Intervention de Roland Laffitte :

Urbain et les Saint-Simoniens en Algérie, du rêve à la réalité

Il y a au moins deux manières d'aborder Urbain :

* une manière est de la considérer tout simplement comme un administrateur colonial qui a proposé des réformes dont l'effet fut de peindre en rose la colonisation. Mais dans ce cas, on ne voit pas trop l'intérêt de s'attacher à lui plutôt qu'à un autre ;

* une autre manière de constater que les propositions qu'il a faites n'ont pas été reconnues acceptables par le colonisateur, ce qui fournit la preuve par neuf de la l'antinomie radicale entre propositions inspirées par le besoin d'unité de l'espèce humaine et conquête coloniale. C'est ce que nous allons tenter de mettre en valeur.

Urbain débarque en Algérie en avril 1837.

Les caractères de l'état d'esprit des Saint-Simoniens

Je rappellerai la lettre écrite un mois avant, soit mars 1837, par Prosper Enfantin, le chef de file des Saint-Simoniens, au roi Louis-Philippe, laquelle a été relevée par Naïma Lefkir :

Le passé ne fournissait qu'un mode d'expansion, la guerre, nous sommes plus heureux, et sans conquêtes, sans colonies, nous pouvons mêler le sang des peuples.

Les Saint-Simoniens ont toutefois accepté le fait accompli de la conquête. Bien qu'ils ne l'aient vue au départ que comme un lieu de propagande avant l'arrivée en Algérie d'Urbain. Ainsi, en août 1836, Enfantin imaginait encore faire venir Lamoricière en Égypte pour seconder Soliman Pacha.

C'est Enfantin qui, dans ses lettres à son ami François-Barthélemy Arlès-Dufour et son cousin Saint-Cyr Nugues, pair de France, par qui il pense toucher le duc d'Orléans, qui explicite le style, la manière de faire de la politique qu'il nomme « apostolat princier » : elle qui consiste à faire valoir ses idées auprès des princes, domaine dans lequel Urbain réussira d'ailleurs bien mieux que lui.

Le regret d'une voie historique qu'ils jugent dépassée

Enfantin à Arlès en juillet 1840 :

Nous avons souvent formulé sous ce nom d'UNION de l'Orient et de l'Occident, ce qui est autre chose que conquête de l'Orient par l'Occident.

Celle-ci doit être autre chose que « civilisation et colonisation de l'Orient par l'Occident ».

Dans l'extrait d'une lettre dont Arlès fait circuler le contenu et qu'Urbain reçoit en avril 1840, Enfantin écrit :

Depuis 10 ans, y lit-on, nous avons dépensé à Alger 300 millions et 40 à 50 000 hommes : si au lieu de venger notre coup d'éventail de cette manière, nous avons dit à Hussein Dey : Nous te donnerons un million par an pour faire des routes, ou plutôt nous ferons chez toi ces routes à nos frais, nous te donnerons en outre un million en instruments et constructions agricoles, et par-dessus le marché deux gros millions toujours par an, pour ne plus pirater, etc., etc. »

Cette déclaration mérite d'être soulignée. Elle sera republiée en 1849, après reddition d'Abd el-Kader et d'Ahmed Bey. C'est après que 50 000 nouveaux soldats français morts, plus de 500 nouveaux millions dépensés, et cela sans oublier, du côté algérien, le tiers de la population a été décimée, même ka moitié

dans l'Ouest et le Centre. De plus, cette lettre sera encore reprise en 1873 par Laurent de l'Ardèche dans la publication des *Œuvres* d'Enfantin.

Une exigence de réciprocité

Enfantin reproche au printemps 1840 à Lamartine, qui a séjourné à Damas et au Liban de 1831 à 1833, « de présenter sa rejonction des deux mondes, comme une espèce de conquête, à la mode d'Alexandre de glorieuse mémoire ». Et à preuve des effets négatifs de la conquête, il ajoute :

C'est bien assez d'Alger, je le répète, et j'espère bien que c'est le dernier exemple du vieux procédé de civilisation.

Et d'apostropher ainsi l'écrivain-député :

Certainement Lamartine n'a pas rencontré un cheikh du plus petit village, qui n'ait plus de dignité personnelle, de tenue, d'aplomb, de calme, plus de goût sur sa personne et dans ses plaisirs, plus de noblesse enfin, dans ses manières et dans sa parole, que tous nos sous-préfets, préfets, députés (députés surtout) et ministres. »

Pour Enfantin, les Européens n'ont pas seulement quelque chose à apporter à l'Orient, ils ont aussi quelque chose à apprendre :

Je dis donc que nous devons enfin comprendre que nous venons chercher ici un enseignement, faire notre éducation, nous civiliser, et que si nous avons seulement la prétention de civiliser les Arabes, nous sommes des niais présomptueux.

Ce n'est qu'en recevant » des Algériens « beaucoup », écrit-il dans une lettre suivante, que l'on « pourra leur donner d'abord quelque chose et peut-être aussi beaucoup.

Un minimum de réciprocité donc.

Cela se traduit d'entrée par le fait que les Français doivent se mettre à apprendre l'arabe, ce que quoi Urbain est d'accord, lui qui donnera des leçons d'arabe au duc d'Aumale à Constantine. Ce qui rompt avec l'attitude de l'intendant civil à Alger de 1832 à 1834 reprise par l'Inspecteur général de l'Instruction publique de 1832 à 1848 selon laquelle il n'a y pas même pas à enseigner l'arabe aux Algériens mais le français car, selon eux :

au-delà de l'arabe, il n'y a rien, tandis qu'au-delà du français, il y a la civilisation...

L'action d'Enfantin et d'Urbain

Paradoxe : où est la réciprocité dans le rapport vainqueurs / vaincus ? C'est pourtant celui des Saint-Simoniens.

C'est à l'élucidation de ce paradoxe que nous essayons de répondre dans notre livre. Je laisse donc la surprise de la découverte à celles et ceux qui auront la curiosité d'en tourner les pages.

La Commission scientifique de l'Algérie et l'Institut d'Égypte

J'aimerais signaler une idée d'Enfantin tout à fait cohérente avec cette idée de réciprocité. Pour lui, la Commission scientifique de l'Algérie devrait être reliée à un Institut d'Égypte revivifié qui devrait avoir pour tâche, comme il l'écrit à Lambert Bey, parrain d'Urbain à son entrée à Ménilmontant :

* de faire un inventaire des ressources naturelles du Monde ottoman et arabe et même de l'Afrique, et du patrimoine de la civilisation islamique ;

* de la faire, non avec les seuls savants français, mais avec une quasi-totalité de Musulmans, auxquels seraient adjoint des Coptes, avec l'appui, naturellement, des institutions parisiennes comme le Collège de France, l'Académie des sciences, etc.

C'est, comme on sait, bien autre chose qui est advenu en Algérie

Différends d'Urbain et Enfantin

* Dès 1840, lorsqu'Enfantin commençait à imaginer son funeste plan de colonisation dans l'Est algérien, qui sera le contenu de son livre de 1843, intitulé *Colonisation de l'Algérie*, il s'aperçut qu'Urbain n'était pas d'accord avec lui. Celui-ci freinera des quatre fers sur la question du peuplement européen de l'Algérie et sur la question foncière.

* Il n'eut pas pourtant pas vraiment de différence dans la dénonciation de la brutalité de la conquête, et en particulier du scandale des enfumades et des emmurades des années 1844-1845, ainsi que cela fut fait dans le journal *L'Algérie*, qui titrait par exemple lors des emmurades des Sheba en août 1845 : « Cinq cents martyrs ».

* Ni vraiment sur la question du rapport culturel entre Français et Algériens où Urbain reste cohérent avec l'état d'esprit que décrit précédemment. Notamment lorsqu'il exprime en 1861, dans *L'Algérie pour les Algériens*, son refus de l'assimilation en ces termes :

« Il ne s'agit pas d'une espèce de lit de Procuste sur lequel on coucherait successivement les nations, afin d'arriver à une uniformité générale pour toutes, avec la même religion, les mêmes lois, les mêmes mœurs ».

Urbain mesuré à l'aune des résultats

Je voudrais à présent tenter de mesurer l'œuvre d'Urbain à l'aune des résultats. Voyons comment il se conduisit par exemple dans la question de l'École, et sur celui de la nationalité et des droits politiques.

1. la question de l'École

En 1849, Urbain rédige une *Note sur l'instruction publique musulmane*. Du fait de l'accaparement par l'État des biens tabous, c'est-à-dire des biens de main morte alimentés par des donations privées ou publiques, qui constituaient la source de financement de l'enseignement traditionnel, ce dernier revenait désormais à l'État. Urbain défend l'idée qu'il faut commencer par une restauration presque complète de l'ancien système et n'y introduire, comme il en avait vu l'exemple dans l'Égypte de Mohammed Ali où il avait professé à l'École d'infanterie de Damiette, des transformations progressives. Il convient de l'adapter aux exigences de l'époque, mais en douceur, sans brusquer les populations habituées à voir dans l'École le lieu où apprendre à lire et à écrire découle de la familiarisation avec le *Coran*. Voici ses propositions :

1. la mise en place, dans les territoires des tribus et des douars, d'un enseignement mixte qui, sans blesser les sentiments religieux des populations, combine l'activité de l'enseignant traditionnel et celle de l'instituteur moderne, ce dernier prenant en mains les disciplines séculières en laissant au premier l'enseignement religieux ;
2. l'adjonction, dans les écoles où existe une population mixte, à l'instituteur français d'un aide local qui permette d'accompagner le passage des Algériens à l'enseignement moderne ;
3. pour l'enseignement supérieur, sont créées trois médersas financées par l'État. Urbain prône que soient donnés dans ces dernières, outre les cours de grammaire et de législation musulmane, des cours de théologie, et il demande à ce que l'on fasse venir des enseignants de la Zitouna de Tunis et d'Al-Azhar du Caire.

Le système est mis en place par le décret du 19 juillet 1850, et développé sous l'Empire. Mais la III^e République s'empresse de le démolir sous prétexte d'École publique universelle. Elle ne laisse subsister que les médersas mais et en éliminant la théologie et en réduisant leur enseignement à la formation pratique de fonctionnaires musulmans de l'administration française Elle ne laisse aux Musulmans d'autre choix que d'abandonner tout enseignement religieux et toute possibilité de réflexion sur l'Islam dans le cadre institutionnel ou de quitter leur propre pays.

Anecdote Tirman, nommé gouverneur en 1881. Il s'empresse de rendre visite au lycée Bugeaud. Remarquant au fond de la classe quelques burnous et tarbouchs, il se félicite de la grandeur de la France d'admettre dans son école des

« indigènes » et de tenir par la main pour les amener à la civilisation. La presse coloniste qui refuse un enseignement pour les dits indigènes au nom de l'indivisibilité de la République se réjouit-elle ? Au contraire elle déchaîne une véritable campagne contre ce gouverneur arabophile et indigénophile qui prétend faire des faveurs aux Arabes....

Urbain s'indignera qu'avant les mainmises anglaise et française de 1881, l'enseignement soit plus développé en Tunisie et surtout en Égypte qu'en Algérie, alors que Napoléon III proclamait en 1860 que « la civilisation » représentée par la France consistait en particulier, comme nous l'avons vu précédemment à « répandre l'instruction »...

C'est seulement à partir de 1920 qu'une action de scolarisation des Algériens sera entamée, mais dans le cadre du système scolaire français excluant tout « récit » autre que national français, avec ses Vercingétorix, ses Saint Louis et autres Bugeaud.

Le résultat est qu'il fallut attendre la veille de l'Indépendance pour seulement retrouver les taux de scolarisation de l'année 1830, mais au prix toutefois d'une acculturation totale¹. Preuve est ainsi faite que loin de favoriser les progrès des populations passées sous le joug colonial, ce dernier les a retardés.

2. La question de la nationalité et droits politiques

Urbain est souvent cloué au pilori comme père du sénatus-consulte de 1865 sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie.

L'accusation n'est pas seulement le fait des colonistes d'hier qui lui reprochaient de vouloir offenser leur dignité en concédant des droits aux Algériens, prétendument prisonniers par nature et donc pour toujours de la « féodalité médiévale » et de l'« obscurantisme religieux ».

Elle est aussi celle de contemporains comme Marx Weitzmann qui dans son livre *Un temps pour haïr*, lisent le sénatus-consulte un sens exactement opposé à celui que lui donne Urbain, et dans le statut personnel, qu'ils l'accusent d'avoir « inventé », la préfiguration du Code de l'indigénat du 28 juin 1881, lequel résume et formalise les règles politiques et répressives discriminatoires émises depuis 1830, et fait des Algériens des non-citoyens.

Urbain se félicite que la qualité de Français qu'il préconise soit reconnue aux Algériens par le sénatus-consulte, ce qui n'est d'ailleurs pas autre chose que la règle de droit international reconnue à l'époque, mais refusée en Algérie.

¹ Voir à ce sujet LAFFITTE Roland, « Le "Rôle positif" de la colonisation au banc de test de l'École en Algérie », dans LAFFITTE, Roland (textes réunis et présenté par), *Où en sommes-nous de l'Empire ?* Actes de la Journée d'études organisée à Paris le 23 juin 2012 à l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, Paris : Alfabarre, 2014, 101-138.

Il regrette toutefois que, dans le même mouvement, ne soit proclamé en principe la pleine citoyenneté pour les Juifs et les Musulmans, quitte, en bon gradualiste saint-simonien, à mettre cette position de principe en pratique par étape par étape.

Consulté au tout dernier moment de l'élaboration du texte par le Sénat, sur son insistance mais sans le moindre effet, il peste contre le peu de droits politiques accordés à cette occasion.

Il aurait en effet souhaité que les Algériens pussent au moins voter dans les élections locales comme c'était à l'époque le cas des résidents du Sénégal et des comptoirs de l'Inde, qui bénéficiaient de ces droits politiques tout en conservant leur statut personnel.

Signalons qu'il faudra attendre la constitution de la IV^e république pour que soit affirmée la compatibilité du statut personnel et de la citoyenneté française, ce qui est par la constitution actuelle, celle de 1958.

En fait, Urbain condamne à plusieurs reprises les mesures discriminatoires du Code de l'Indigénat, et cela de façon on ne peut plus nette. Et il s'indigne de la sorte :

« On ne se douterait pas que l'Algérie appartient à une grande nation civilisée, régie par le suffrage universel, dont les institutions ont pour base la liberté, l'égalité, la fraternité. Nous en sommes encore à la république des Grecs où il y avait des citoyens dotés de tous les droits et des esclaves, des ilotes, comptés pour rien dans le règlement de la chose publique »

(Journal des débats du 19/05/1882).

Peut-on être plus clair ?

L'association dans le cadre de la conquête ne s'est pas seulement révélée paradoxale, mais oxymorique. Le terme association suppose que les membres soient mis sur un pied d'égalité, ce qui, malgré le rêve d'Urbain, s'avéra impossible.

De plus toutes les mesures qu'a proposées Urbain, notamment celles sur l'École, ont été refusées ou annihilées par la III^e République triomphante.

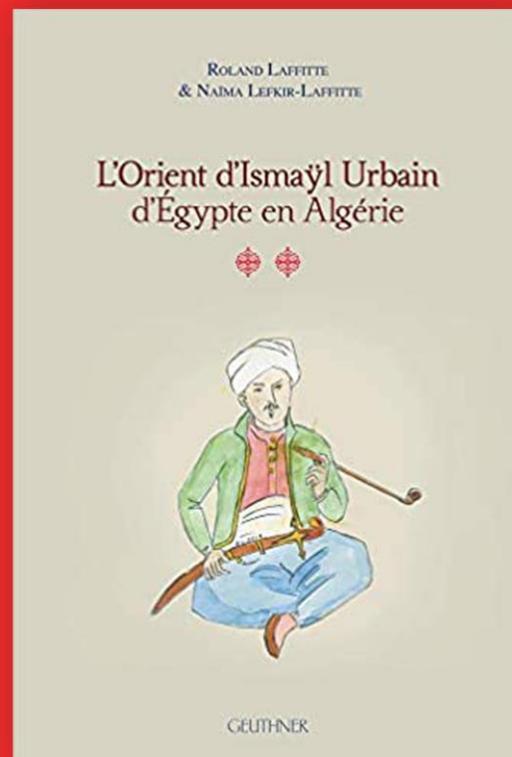
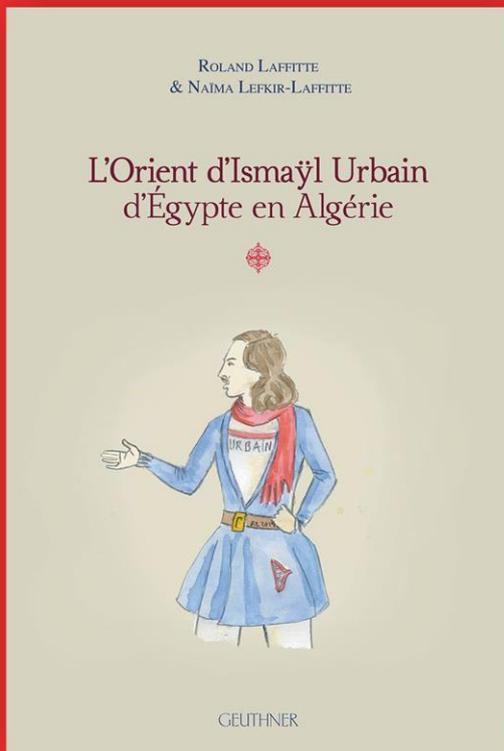
Je rappellerai volontiers la formule d'Aimée Césaire : Ce qui est positif, dans la mise en contact entre les peuples et civilisations, mais la colonisation est la pire manière. Comme l'a affirmé Macron Alger il n'y guère – nous aurons peut-être le loisir dans la discussion de mesurer la teneur de ce propos – c'est un crime contre l'humanité.

Conclusion de Sakhr Benhassine

Nous ne refaisons pas l'Histoire ; ce qui est fait est fait. Mais cette mésaventure de la France en Algérie nous coûte encore soixante ans après l'indépendance. Et ainsi donc, nous sommes tous, ici et maintenant, en train de l'écrire, chacun à sa manière. La situation est certes différente mais les maux sont toujours là qui nous empêchent de vivre en paix intérieurement. L'essentiel dans tout cela c'est l'Humain. Absolument rien ne permet, ni encore moins ne donne le droit de bafouer la dignité humaine qui réside naturellement en tout un chacun. Merci.

Rencontre avec
Roland Laffitte et Naïma Lefkir-Laffitte
autour de leur ouvrage

L'Orient d'Ismaïl Urbain
d'Égypte en Algérie (tomes 1 et 2)



Modérateur : Sakhr Benhassine, chercheur et éditeur

Mercredi 15 septembre
2021 à 19h00



171 Rue de la Croix nivert 75015 - Paris - Métro Boucicaut (ligne 8) - Bus 62, 80
Tél : 01 45 54 95 31 www.cca-paris.com